

Demande d'admission

Envoyez-nous votre demande par e-mail : marie@cineyexpo.be ou par courrier : CINEY EXPO SA - Rue du Marché Couvert, 3 - 5590 Ciney. Si vous le souhaitez, vous pouvez remplir le formulaire PDF interactif sur notre site internet www.cineyexpo.be.

Les champs encadrés en rouge sont obligatoires. Merci de nous transmettre **TOUTES LES PAGES**. **Une fois votre demande traitée par notre équipe, une réponse vous parviendra par courriel dans les meilleurs délais.**

1. Identification du demandeur

1.1. Coordonnées de facturation

Nom de facturation
N° TVA (intracom.)
Adresse
Code postal /Localité
Pays
E-mail comptabilité
Téléphone

1.2. Coordonnées du responsable

Civilité Madame Monsieur
Nom
Prénom
Fonction
Gsm
Téléphone direct
E-mail personnel

1.3. Coordonnées de correspondance (si différentes de celles de facturation)

Nom Code postal /Localité
Adresse Pays

2. Activité / Produits / Services

2.1. Description de votre activité

Enseigne Site internet
MAXIMUM 25 CARACTERES, pour plaquette nominative visible sur le stand
E-mail général
Page Facebook Instagram
Enumération précise des articles et des services proposés *

* L'organisateur se réserve le droit d'interdire l'exposition d'un article, notamment si celui-ci n'est pas précisé dans la description ci-dessus.

2.2. Nouveauté et/ou exclusivité

Nous présenterons un nouveau produit Nous présenterons une exclusivité
Produit
Marque Origine
Descriptif

2.3. Catégorie(s)

AMÉNAGER SON EXTÉRIEUR...

Abris de Jardin / Chalets / Pavillons
Aménagement général
Bordures
Caillebotis
Chassis Bois/PVC
Clôtures / Portails & Grillages
Garages Extérieurs / Carports
Carrelages et Pavages Divers
Pierres Diverses
Pierres Reconstituées
Pose de Tarmac
Terrassement
Terrasses et Allées en Bois
Terrasses et Allées en «Klinkers»
Vérandas

Autres :

RECHERCHE D'IDÉES, CONSEILS,...

Magazines (Jardins, Décos, ...)

Autres :

ENTREtenir SON JARDIN...

Abattage et Entretien d'Arbres
Arrosage
Coutellerie
Elagueur & Grimpeur
Entretien de Jardin (Tontes, Tailles,...)
Entretien de Façades
Nettoyage Haute Pression
Outils de Jardinage Divers
Pierres à Aiguiser
Produits d'Entretien Mobilier/Terrasses
Pulvérisateur
Sécateur
Tondeuses / Machines Horticoles
Traitements pour Sols / Toitures

Autres :

SE RELAXER, RESPIRER, ...

Huiles Naturelles & Essentielles
Matelas Massants
Phytothérapie
Saunas / Cabines UV ou Infrarouge

Autres :

FOURNITURE DE...

Balast
Bonne Terre
Ecorces / Gravier
Rouleaux de Pelouse

Autres :

MEUBLER SES ESPACES...

Art de la Table (Verranda ou Extérieur)
Balancelles
Barbecues & Accessoires
Cocons de Jardin
Coussins / Textiles
Hammacs
Kiosques / Gloriettes
Mobilier en Aluminium Coulé
Mobilier en Bambou
Mobilier en Bois
Mobilier Divers (Toile / Tissus / ...)
Mobilier en Fer Forgé
Mobilier en Pierre
Mobilier en Teck
Pergolas
Tonelles

Autres :

METTRE SES IDÉES SUR PAPIER...

Architecte de Jardin / Paysagiste

Autres :

CRÉER UN MONDE VÉGÉTAL...

Arbres & Arbustes d'Ornement
Arbres Fruitières
Bambous
Bonzaï
Buis
Bulbes
Fleurs & Plantes
Graines / Semences
Graines Germées
Jardinerie
Matériel de Compostage
Oliviers
Orchidées
Pépiniériste
Plantes Aromatiques
Plantes de Rocaille
Plantes Rares & de Collections
Plantes Vivaces
Rosiers
Serres

Autres :

CRÉER UN MONDE ANIMAL...

Animalerie
Boxes pour Chevaux
Matériel de Petit Elevage
Pisciculture

Autres :

CRÉER UN MONDE AQUATIQUE...

Abris de Piscines
Accessoires pour Etangs
Accessoires pour Piscines
Etangs / Bassins d'Agréments
Fontaines / Cascades / Pompes
Jacuzzis / Spas
Piscines
Piscines Naturelles (Biologiques)

Autres :

L'ART DE DECORER SON JARDIN...

Antiquités / Brocante de Jardin
Art Floral
Bacs / Jardinières / Cache-Pots / ...
Vitrages Décoratifs
Bricolage
Claustres / Treillages / Claies / ...
Décoration de Façades
Ferronnerie
Sculptures
Statues / Bouddhas / ...
Vases / Amphores / Poterie

Autres :

ÉCLAIRER, ILLUMINER, ...

Domotique Extérieure
Eclairage Extérieur

Autres :

SE PROTÉGER...

Alarme / Sécurité
Automatisation / Motorisation
Parasols
Protection Solaire (Auvents, ...)
Toiles Tendues
Vêtements de Travail et de Sécurité
Volets

Autres :

ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE...

Bois de Chauffage
Energie Solaire / Photovoltaïque

Autres :

LE PLAISIR DU JEU...

Aires de Jeux (pour Enfants)
Jeux Aquatiques

Autres :

AUTRES...

Autres :

3. Demande du candidat exposant

Tous les prix indiqués sont HTVA

3.1. Frais de base pour chaque demande d'admission

- **Droit d'inscription et frais de dossier** inscription x **130€** €

3.2. Publicité dans le catalogue du salon

Un catalogue A5 quadri sera distribué gratuitement à chaque visiteur. Il intégrera le plan du salon, le programme des conférences/ateliers, ainsi que la liste nominative de tous les exposants (*par ordre alphabétique et par espaces thématiques*). Nous vous proposons d'**augmenter votre visibilité** :

- **OBLIGATOIRE Insertion publicitaire 1/4 de page A5** dans le catalogue insertion x **100€** = €
Horizontal : 138 x H 44,5mm / Vertical : 67mm x H 93,5mm
- **OPTION Supplément pour obtenir 1/2 page A5** dans le catalogue supplément x **45€** = €
Horizontal : 138 x H 93,5mm / Vertical : 67mm x H 192mm
- **OPTION Supplément pour obtenir 1 page A5** dans le catalogue supplément x **80€** = €
Vertical : 138mm x H 192mm
- **OPTION Composition graphique par nos soins** compo. x **40€** = €
Photos, logos et textes à nous transmettre. Le fichier final vous sera remis.

Merci de nous transmettre votre publicité de haute qualité (300DPI minimum) en format JPEG ou en format PDF à l'adresse suivante : francois@cinexpo.be

La date ultime pour la remise de vos publicités est le **06/01/2019**.

3.3. Emplacement (voir plan d'implantation en annexe)

→ Espace HALL CINEY EXPO

<input type="radio"/> STAND «SOL NU» - 6 JOURS À l'intérieur du hall Ciney Expo	m ² x	€ =	€
→ Caractéristiques techniques :			
• Dimensions : au choix (minimum 9m ²)			
• Fond / Côtés : aucune séparation			
• Sol : béton lissé			
• Eclairage : général du hall (néons) 300 lumens			
→ Prix dégressifs :			
• de 9 à 20 m ² : 33€/m ²			
• de 21 à 30 m ² : 30€/m ²			
• de 31 à 40 m ² : 27€/m ²			
• de 41 à 60 m ² : 24€/m ²			
• de 61 à 110 m ² : 21€/m ²			
• + de 111 m ² : 18€/m ²			

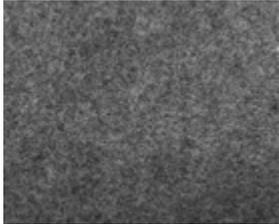
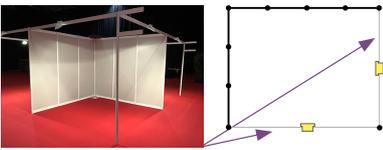
→ Espace CHAPITEAU EXTÉRIEUR CHAUFFÉ

<input type="radio"/> STAND «SOL NU» - 6 JOURS À l'extérieur du hall Ciney Expo, dans le chapiteau chauffé	m ² x	21€ =	€
→ Caractéristiques techniques :			
• Dimensions : au choix (minimum 12m ²)			
• Côtés : aucune séparation			
• Sol : plancher en bois			
• Eclairage : spots de 500W			

→ Espace EXTERIEUR

<input type="radio"/> STAND «SOL NU» - 6 JOURS À l'extérieur, sur l'esplanade du Ciney Expo, devant l'entrée du chapiteau.	m ² x	11€ =	€
→ Caractéristiques techniques :			
• Dimensions : au choix (minimum 12m ²)			
• Fond / Côtés : aucune séparation			
• Sol : tarmac			
• Eclairage : spots extérieurs			

3.4. Equipement du stand - Mise à disposition de matériel pour les 6 jours

<p>Grande table 2m x 0,80m</p>  <p>x 20€ /table</p>	<p>Grande table nappée 2m x 0,80m</p>  <p>x 35€ /table nap.</p>	<p>Petite table 1,20m x 0,80m</p>  <p>x 20€ /table</p>	<p>Petite table nappée 1,20m x 0,80m</p>  <p>x 35€ /table nap.</p>
<p>Mange-debout H 112cm - Ø 85cm</p>  <p>table(s) x 20€</p>	<p>Mange-debout nappé H 112cm - Ø 85cm</p>  <p>table(s) n. x 35€</p>	<p>Chaise haute - Tabouret de bar en cuir noir</p>  <p>tabouret(s) x 15€</p>	<p>Chaise «bistrot» noire</p>  <p>chaise(s) x 4€</p>
<p>Grille autoportante H 250cm - l 125cm</p>  <p>grille(s) x 20€</p>	<p>Grille avec fourreau sur 1 face H 250cm - l 125cm</p>  <p>grille(s) x 25€</p>	<p>Grille avec fourreau sur 2 faces H 250cm - l 125cm</p>  <p>grille(s) x 30€</p>	<p>Raccordement électrique 1000W Conso. incluses</p> <p>prévoir une allonge de 20m</p>  <p>x 1.000watts x 65€</p>
<p>Spot 1000w (consom. et placement à 8m de haut inclus)</p>  <p>spot(s) x 100€</p>	<p>Point d'accroche (placement inclus)</p>  <p>point(s) x 60€</p>	<p>Tapis gris foncé avec protection (placement inclus)</p>  <p>m² x 5€</p>	<p>Tapis gris clair avec protection (placement inclus)</p>  <p>m² x 5€</p>
<p>Structure de stand modulaire (placement inclus)</p>  <p>Barre de renforcement à 2,50m de haut</p> <p>m de long x m = m² x 20€</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : au choix (minimum 9m²) • Fond / Côtés : cloisons en panneaux mélaminés (gris clair) avec une frise à l'avant du stand • Eclairage : 1 spot de 250w par 2m de long. inclus 			<p>TOTAL du matériel souhaité</p> <p>€</p>

3.5. Cartes d'entrées / Invitations clients

Je souhaite obtenir **carte(s) d'invitation pour mes clients** et m'engage à payer uniquement les invitations qui auront été présentées aux guichets d'entrée. (Facturation après l'événement) **4€/pièce tvac**

NOUVEAUTÉ

Suivant le nombre de m² réservés, un certain nombre d'invitations présentées ne vous seront pas facturées :

- | | | | |
|----------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------|
| • Entre 9 et 30m ² : | max. 10 entrées offertes | • Entre 61 et 110m ² : | max. 40 entrées offertes |
| • Entre 31 et 40m ² : | max. 20 entrées offertes | • + de 111m ² : | max. 50 entrées offertes |
| • Entre 41 et 60m ² : | max. 30 entrées offertes | | |

4. Préférences

4.1. Emplacement(s) souhaité(s) par ordre de préférence

Préférence n° 1

Préférence n° 2

Préférence n° 3

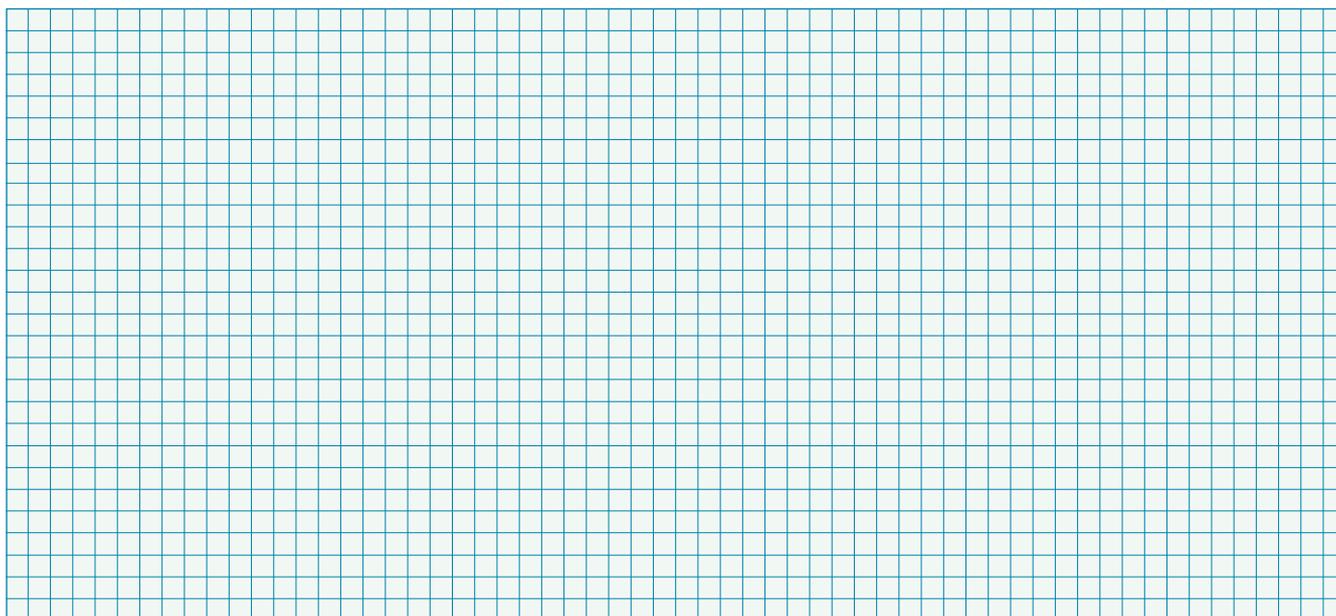
L'attribution du stand par l'organisateur se fera en fonction de la date de réception de votre acompte et des disponibilités. Elle ne sera définitive qu'après accord de l'organisateur et paiement complet du total de votre commande.

4.2. Remarque(s) éventuelle(s)

4.3. Croquis de l'implantation du stand (mobilier, électricité, points d'accroches, ...)

Merci de nous communiquer un croquis de l'implantation de votre stand en précisant l'endroit des cloisons, des points d'accroche pour luminaires, du mobilier, ...

Précisez également si vous envisagez d'installer un fond personnel sur votre emplacement, et, dans l'affirmative, de quel type.



5. Matériel publicitaire

La réussite du salon dépend aussi de votre engagement à le promouvoir !

5.1. Impressions

Je participe activement à la promotion du salon et souhaite obtenir **gratuitement** :

pack(s) de **20 flyers** **affiches A4** **affiches A3**

5.2. Visibilité Web / E-mails / Réseaux sociaux

Je souhaite recevoir par courriel le **pack média** comprenant :

- le bandeau signature accompagnant l'envoi de mes e-mails
- l'affiche du salon en format JPEG
- le descriptif du salon en format PDF
- les liens hypertextes dirigeant mes clients vers le site internet et la page facebook de l'événement

5.3. Concours Facebook

BOOSTEZ VOTRE ACTIVITÉ

en vous associant aux CONCOURS Facebook diffusés par l'organisateur de ce salon !



Je souhaite être mis en avant lors d'un concours Facebook dédié et m'engage à offrir le lot suivant :

Nombre	Valeur par unité	€
--------	------------------	---

Exemples non exhaustifs : un article gratuit - une remise exceptionnelle valable durant le salon - etc.

6. Sélection

Toutes les demandes d'admission au salon sont soumises à l'approbation d'un Comité de Sélection dont les critères d'approbation sont :

- 1) la disponibilité des différents espaces d'exposition;
- 2) le bon équilibre du contenu du salon;
- 3) l'adéquation entre la thématique du salon et celle de l'exposant;
- 4) la qualité des produits, marques et/ou services présentés au salon;
- 5) la variété des produits et/ou services présentés au salon.

Le refus ou l'acceptation du candidat-exposant par le Comité de Sélection sera communiqué par courriel par CINEY EXPO SA, au plus tard 15 jours avant le début du salon. Le comité de sélection peut également, à tout moment, exiger le retrait de tout objet exposé qui serait non conforme à ses exigences et éventuellement l'annulation de l'attribution du (des) stand(s).

7. Récapitulatif de ma demande

a) Frais de dossier	€ htva
b) Publicité	€ htva
c) Emplacement	€ htva
d) Matériel supplémentaire	€ htva

**ATTENTION ! LE STAND NE SERA ATTRIBUÉ
QU'APRÈS PAIEMENT INTÉGRAL.**

**Solde restant dû au plus tard le
7 janvier 2019**

TOTAL (HTVA) = €

+ TVA 21% = €

Pour les étrangers ayant un n° de tva intracommunautaire:
- TVA 21% belge non due (Art. 44 de la TVA)
- TVA due par le preneur de services (Art. 196 de la TVA)

TOTAL À PAYER = €

Acompte **OBLIGATOIRE**
de 50% à la réservation = €

BENEFICIAIRE C I N E Y E X P O S A

IBAN B E 5 5 0 6 8 2 3 2 9 8 6 0 4 4

BIC G K C C B E B B

COMMUNICATION D E C O J A R D I N

V O T R E N O M D E F A C T U R A T I O N

8. Déclaration du candidat-exposant

Nous avons pris connaissance des conditions générales du salon ainsi que de la politique de confidentialité, disponibles sur www.cineyexpo.be et présentes sur la page suivante de ce formulaire. Nous déclarons les accepter dans leur ensemble, sans aucune réserve, et nous nous engageons à nous y conformer.

Fait à _____, le _____

Nom et prénom du responsable :

Fonction :

Signature du responsable :

Cachet de l'entreprise :

CONDITIONS GENERALES

DÉCOJARDIN (du 15 au 17 & du 22 au 24 février 2019)

1. DEFINITION

Le présent règlement définit par «exposant» ou «candidat exposant», l'exposant lui-même et la société dont les références se trouvent sur le formulaire de demande d'admission, ses employés, préposés ou mandataires et par «organisateur», la société CINEY EXPO S.A.

2. ADMISSION

Les stands sont loués à toute firme ayant une activité compatible avec le thème du salon. L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande de participation. De même, l'organisateur peut à tout moment annuler une demande qu'il aurait acceptée ultérieurement.

Le refus ou l'annulation d'une demande de participation par l'organisateur ne donne lieu au paiement d'aucune indemnité autre que le remboursement intégral des arrhes versées.

3. RESERVATION

Toute réservation doit être faite via le formulaire d'inscription distribué par l'organisateur. Toute réservation implique le paiement correspondant dans les délais fixés, suivant les modalités décrites dans le formulaire de réservation.

Les stands sont attribués au fur et à mesure et en fonction des réservations. L'attribution ne sera définitive qu'après réception du solde. En aucun cas, le candidat-exposant ne peut se prévaloir d'un emplacement bien précis. En effet, l'organisateur peut, à tout moment, modifier l'implantation et l'attribution des stands. Il devra cependant prévenir le candidat-exposant par courriel au plus tard la veille de l'événement. La réservation étant personnelle, aucune modification de locataire ou d'occupant ne peut se faire sans l'accord écrit de l'organisateur.

4. PAIEMENT

Toute réservation implique le paiement intégral de la totalité du montant prévu au plus tard pour la date reprise sur le formulaire de demande d'admission.

Un acompte de 50 % sera exigé à la réservation en vue de valider toute inscription. Après réception de cet acompte, une confirmation de réservation, accompagnée de la facture, sera envoyée à l'exposant. Le solde sera payé au plus tard à la date mentionnée sur le formulaire de réservation. L'exposant ne peut disposer de son stand que moyennant le paiement de la totalité de toutes les factures lui ayant été adressées. Pour rappel, les chèques bancaires ne sont plus acceptés, que ce soit à titre d'acompte ou de paiement !

Le candidat exposant ou l'exposant qui viendrait à se désister, pour quelque motif que ce soit, ne pourra en aucun cas se prévaloir du remboursement des arrhes versées. Tout désistement intervenant moins de 30 jours calendriers avant l'événement entraînera de facto l'exigibilité des montants dus (suivant le formulaire de demande d'admission et les éventuelles factures complémentaires) dans leur totalité, et ce, à titre d'indemnité de résiliation unilatérale.

5. PLANNING (Sauf indications contraires dans votre courrier de confirmation) a. MONTAGE DES STANDS

	Période	Lun - Ven	Week-End
HALL	du 04 au 14/02/2019	7h30 - 18h00	9h00 - 17h00
CHAPITEAU	du 13 au 14/02/2019	7h30 - 18h00	
EXTERIEUR	du 11 au 14/02/2019	7h30 - 18h00	

Tous les stands devront être prêts pour 15h00 le vendredi 15/02/2019.

Attention : à l'intérieur du hall, l'accès aux véhicules ainsi que les travaux générant de la poussière sont interdits à partir du mercredi 13/02/2019 à 9h00.

b. ACCES AUX STANDS DURANT L'ÉVÉNEMENT

	EXPOSANTS			VISITEURS	
	Accès au site	Accès aux stands	Fermeture du hall	Début	Fin
Ven 15/02/2019	07h30	07h30	22h00	16h00	21h00
Sam 16/02/2019	08h30	09h00	18h30	10h00	18h00
Dim 17/02/2019	08h30	09h00	20h00	10h00	18h00
Ven 22/02/2019	10h00	10h30	21h30	16h00	21h00
Sam 23/02/2019	08h30	09h00	18h30	10h00	18h00
Dim 24/02/2019	08h30	09h00	23h00	10h00	18h00

Selon l'affluence devant les grilles d'entrées, l'organisation se réserve le droit d'ouvrir l'accès au plus tôt à 9h15.

a. DEMONTAGE DES STANDS

	Dim 24/02/2019	Lun 25/02/2019	Mar 26/02/2019
HALL	18h00 à 23h00	7h30 - 19h00	7h30 - 21h00
CHAPITEAU	18h00 à 23h00	7h30 - 12h00	
EXTERIEUR	18h00 à 23h00	7h30 - 19h00	7h30 - 21h00

Par ailleurs, les emplacements doivent être vidés et nettoyés à la date prévue. Passé ce délai, l'organisateur procédera à l'évacuation de tout matériel ou marchandise restant ainsi qu'à la remise en état des lieux et ce aux risques, périls et frais de l'exposant. L'organisateur n'aura aucune formalité judiciaire à remplir à cet égard.

6. PLAN DE LOTISSEMENT

L'organisateur s'efforcera de satisfaire autant que possible les demandes de localisation précise au fur et à mesure des réservations et de leur ordre d'arrivée. En aucun cas, l'organisateur n'est tenu d'attribuer un stand déterminé et ce, même au regard d'une occupation lors d'une édition antérieure du salon.

7. PRODUITS ET SERVICES

Les exposants sont censés posséder les droits et autorisations nécessaires à la présentation des produits et services exposés sur leur stand. Dès lors, l'organisateur n'assume aucune responsabilité à ce sujet, pas même en cas de concurrence déloyale entre exposants ou à l'égard de tiers.

8. PRODUITS EXCLUS

Aucun produit toxique ou explosif ou d'une dangerosité similaire ne peut être introduit dans le hall du salon. L'organisateur se réserve le droit de demander le retrait immédiat de tout produit/service n'ayant aucune cohérence avec le thème du salon.

9. AMENAGEMENT

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout matériel et/ou mobilier dont l'état et/ou la présentation seraient de nature à déprécier l'allure visuelle générale du salon. En outre, l'organisateur peut faire meubler et/ou aménager par ses propres services et aux frais de l'exposant, le stand de ce dernier qui ne serait pas aménagé suivant l'esthétique générale du salon.

10. PRESENCE SUR LE STAND

La réservation d'emplacement(s) à l'intérieur du hall, dans le chapiteau extérieur et sur l'esplanade est accordée seulement pour une occupation réelle par l'exposant et ce durant toute la foire. Les emplacements devront être garnis durant toute la foire, jusqu'à l'heure prévue pour la fermeture au public, d'articles en nombre suffisant pour couvrir toute la surface du/des emplacement(s) réservé(s).

11. ACCÈS AU SITE

L'accès à l'intérieur de l'enceinte de la foire ne sera autorisé qu'aux exposants disposant de tickets d'entrée spécialement prévus à cet effet et distribués pour eux uniquement par l'organisateur. La cession de ces tickets à une autre personne est strictement INTERDITE. Il est strictement interdit de garer les véhicules le long des murs du hall CINEY EXPO, ceci afin de laisser l'accès aisé au service de pompiers en cas d'incident.

12. LE NETTOYAGE

La couche de protection des tapis sera enlevée par les soins de l'exposant sur son stand et par l'organisateur dans les allées. Avant l'ouverture et après la fermeture du salon aux visiteurs, les tapis des allées seront nettoyés par les soins de l'organisateur. L'entretien du stand est à charge de l'exposant. Il peut cependant être réalisé par l'organisateur moyennant paiement.

13. ÉVACUATION DES DÉCHETS

Plusieurs containers sont mis à disposition par l'organisateur à l'arrière du hall de Ciney Expo. Les exposants peuvent y déposer, en respectant les règles de tri indiquées, uniquement les déchets résultant du montage et du démontage de leur stand. Des caméras de surveillance sont présentes à proximité. Pour tout abus ou toute infraction constatée, une amende forfaitaire de 500 euros htva sera infligée à l'exposant.

14. MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE

En cas de raccordement électrique (par prise de 1.000 w), l'exposant devra se munir d'une allonge de 20m minimum. A l'extérieur, les exposants seront tenus de prévoir une allonge suffisante pour accéder au coffret divisionnaire qui leur sera désigné ; aucune allonge n'est fournie à l'extérieur du hall par l'organisateur. Le mobilier réservé devra être restitué au délégué de l'organisation le soir du dernier jour de la foire, avant 23H00 sous peine de facturation de celui-ci et des frais y afférents.

15. RESPONSABILITES ET ASSURANCES

L'organisateur assure en incendie, tant pour son compte que pour celui des exposants, le matériel du stand (structure) et le mobilier mis à disposition.

L'organisateur décline toute responsabilité, notamment celle qui concerne toute faute ou dommage provoqué par un membre du personnel de la société organisatrice, ainsi que tout dommage ou vol qui pourrait subvenir au matériel exposé, pour quelque raison que ce soit.

Chaque exposant est invité à contracter une assurance vol et incendie couvrant son matériel et surtout à prendre les dispositions nécessaires pour mettre en sécurité tout objet de valeur.

L'exposant doit prévoir une clause d'abandon de recours contre l'organisateur et les occupants de Ciney-Expo.

16. REGLEMENT

Suite à l'envoi du formulaire de demande d'admission, complété et signé, le souscripteur s'engage à respecter toutes les clauses, quelles qu'elles soient du présent règlement. L'organisateur est le seul juge des mesures à prendre en ce qui concerne l'application des dites clauses.

17. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Notre politique de confidentialité est disponible sur notre site internet www.cineyexpo.be